

13320 BOUC BEL AIR

OBJET : Réponse à l'enquête publique sur les dangers et inconvénients environnementaux et sanitaires liés à l'usine ALTEO de Gardanne.

Monsieur le Président de la Commission d'enquête,

En tant qu'habitante des Bouches-du-Rhône et citoyenne soucieuse de l'avenir de ma région et de la santé de nos enfants, je réponds ce jour, par la présente, à l'enquête publique sur le complément de l'étude d'impact réalisée par la société ALTEO GARDANNE relative à l'appréciation des dangers et inconvénients environnementaux et sanitaires cumulés de l'usine d'alumine de Gardanne et des installations de stockage de déchets de résidus minéraux sises au lieu-dit « Mange-Garri ».

Ces déchets industriels chargés en métaux lourds et en soude sont stockés à l'air libre dans une zone très peuplée extrêmement proche de certaines habitations. **Pourquoi ?** Le site n'est même pas clôturé et des jeunes y jouent en VTT ou motocross.

Ces déchets présentent un danger potentiel que nul ne peut ignorer !! Soude, arsenic, chrome, pour ne citer qu'eux (rapport ANSES). Les boues rouges auraient également une radioactivité 4 à 8 fois supérieure au seuil naturel (rapport BRGM). **Pouvez-vous infirmer cela ?**

Les riverains proches constatent régulièrement la présence de poussière rouge dans leur jardin, maison, sur leur terrasse. Par jour de grand vent, je retrouve ces particules sur ma terrasse pourtant située à plusieurs kilomètres. J'ai également pu constater que la ville de Gardanne est entièrement rouge (écoles, hôpitaux, crèches, maison de retraite...).

Je m'oppose donc très fermement au renouvellement du stockage de ces déchets sur la commune de Bouc Bel Air et plus largement dans notre département. Je demande l'application du principe de précaution et donc l'arrêt du stockage et le non renouvellement de l'autorisation de stockage émise par la Préfecture.

Par ailleurs, je vous demande une réponse écrite et individuelle sur les raisons qui motivent le triplement de la capacité du bassin 7, alors même que l'autorisation actuelle prend fin en 2021.

Alteo peut-il prendre l'engagement formel que la décharge de Mange-Garri ne sera jamais utilisée comme carrière pour l'exploitation des terres rares ?

Dans l'attente de votre retour, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

Document 77